

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	6
Votants	7
procuration	1

L'an deux mille vingt-cinq le lundi 15 septembre, le Conseil Municipale VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 11 septembre

<b>Objet</b>
<b>N° 25/07/05</b>
<b>Travaux de réhabilitation du refuge de la pierre à Bérard</b>  *  <b>Subvention départementale complémentaire</b>

**Présents** Monsieur Jérémy VALLAS, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Dominique ANCEY

**Représentés** Madame Rachel ROUSSET donne pouvoir à M. Jérémy VALLAS

**Absents excusés** Mesdames Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER et Monsieur Jean-François DESHAYES

**Secrétaire de séance** Madame Maryvonne ALVARD

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de réhabilitation du refuge de la Pierre à Bérard. Pour information, les travaux étaient initialement prévus pour un montant de 1 045 099€HT.

La commune a lancé une consultation le 2 avril 2025 avec un retour des offres au plus tard le 30 avril 2025 à 12h00. Le résultat de cette consultation fait apparaître que le montant des travaux s'élève à 1 330 868.65€HT, à cela s'ajoute le coût de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de 118 900€HT, soit un coût total de 1 449 768.65€HT.

Pour rappel, ce projet était subventionné à hauteur de 80% du coût prévisionnel, soit :

- Département de la Haute-Savoie, politique tourisme : 522 504.50€, soit 50% du coût prévisionnel,
- Région Auvergne Rhône-Alpes, programme hébergement : 313 502.00€, soit 30% du coût prévisionnel.

Aussi, considérant l'augmentation du coût global de cette opération le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de rectifier le plan de financement initial et de demander une subvention complémentaire au Département de la Haute-Savoie, sur le même taux que la subvention qui avait été validée initialement, à savoir 50%. Cette subvention représenterait donc un montant de 724 884€, soit une augmentation de 172 379.50€ par rapport à la subvention initialement accordée.

Le nouveau plan de financement est donc le suivant :

Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025

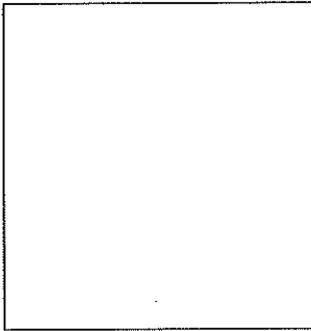
Publié le



DÉPENSES ID: 074-217402908-20250915-25\_07\_05-DE

Nature	Montant HT
<b>Travaux, dont :</b>	<b>1 330 868.65€</b>
<i>Lot 1 - Hélicoptages</i>	258 616.00€
<i>Lot 2 – Démolition / Gros œuvre</i>	437 926.00€
<i>Lot 3 – Clos couvert</i>	389 644.65€
<i>Lot 4 – Finitions intérieures</i>	66 534.00€
<i>Lot 5 - Plomberie</i>	49 273.00€
<i>Lot 6 - Electricité</i>	66 238.00€
<i>Lot 7 – Revêtements sols</i>	5 992.00€
<i>Lot 8 - Serrurerie</i>	31 645.00€
<i>Lot 9 - Carrelage</i>	25 000.00€
<b>Maitrise d'œuvre</b>	<b>118 900.00€</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>1 449 768.65€</b>

<b>RECETTES</b>		
<b>Financements publics</b>		
Département de la Haute-Savoie	724 884.00€	50%
Région Auvergne Rhône-Alpes	313 502.00€	22%
<b>Total financements publics</b>	<b>1 038 386.00€</b>	<b>72%</b>
<b>Auto financement</b>		
Nature	Montant	Taux
Emprunt	411 382.65€	28%
<b>TOTAL RECETTES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 449 768.65€</b>	<b>100%</b>



**Le Conseil Municipal, après délibéré e**

Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025

Publié le

ID : 074-217402908-20250915-25\_07\_05-DE

S<sup>2</sup>LOW

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention complémentaire auprès du Département de la Haute-Savoie dans le cadre de sa politique tourisme avec le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2025.

Ainsi fait et délibéré,  
Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
**Maryvonne ALVARD**



Acte certifié exécutoire le : 23/09/2025  
Télétransmis en Préfecture le : 23/09/2025  
Notifié ou publié le : 23/09/2025

Le Maire,  
**Jérémy VALLAS**



**La présente délibération est transmise à :**  
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville  
Madame le Trésorier de Sallanches

Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025

Publié le



ID : 074-217402908-20250915-25\_07\_05-DE